



«Reconnaitre nos métiers pour mieux les protéger»



Forte de 54 entreprises, JardinSuisse-Genève est l'association patronale genevoise qui regroupe les principales entreprises genevoises de paysagisme, ainsi que des pépiniéristes et des floriculteurs. Elle se bat depuis plus de 50 ans pour le soutien, la reconnaissance et la défense du travail de ses membres. *Bien Vivre* a rencontré Vincent Liermier, président de l'association depuis 2011.





Quelle est l'origine de JardinSuisse-Genève et qui sont ses membres?

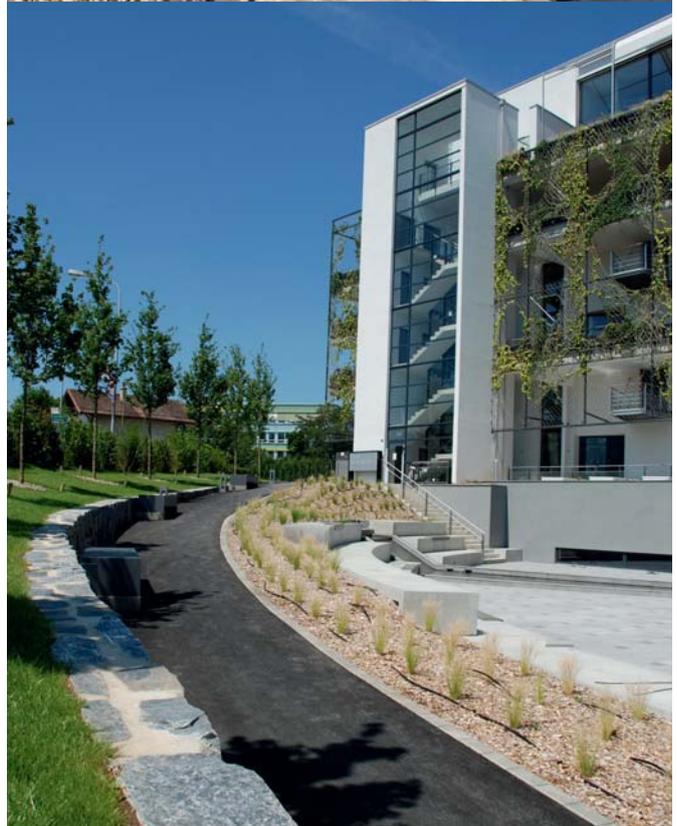
JardinSuisse-Genève tient ses origines du syndicat patronal corporatif des pépiniéristes, fondé en 1930. Plus de 30 ans plus tard, le groupement est devenu l'association genevoise des entrepreneurs de parcs et jardins, pépiniéristes et arboriculteurs, pour s'appeler depuis 2007: JardinSuisse-Genève, suite à son adhésion à JardinSuisse, association faitière du secteur.

Aujourd'hui, l'association compte 54 membres. Elle regroupe les principales entreprises genevoises de paysagisme, ainsi que des pépiniéristes et depuis 2012, des floriculteurs.

Comment l'association s'engage-t-elle auprès de ses membres?

Depuis 50 ans, notre association lutte pour le soutien, la reconnaissance et la défense du travail de ses membres. Cela passe par des actions de lobbying auprès des autorités politiques, cantonales et municipales afin d'améliorer les conditions cadre pour nos entreprises et le secteur du paysagisme genevois en général. Elle s'investit également dans la négociation et l'extension de la Convention collective de travail du secteur des parcs et jardins afin de maintenir la paix du travail, indispensable au développement des entreprises. A cet effet, l'association effectue depuis quelques années un travail important de promotion pour élargir le nombre de ses adhérents et ainsi gagner en représentativité. Depuis trois ans, nous collaborons également étroitement avec les autres sections romandes afin de mettre en place une Convention collective romande pour laquelle nous sommes actuellement en négociation avec les partenaires syndicaux.

Nous veillons enfin à tenir informé nos membres sur les nouveautés politiques, économiques ou administratives du secteur des parcs et jardins par le biais de circulaires d'information. Ces derniers bénéficient, en outre, d'une assistance juridique ainsi que d'une solution en matière de sécurité au travail.



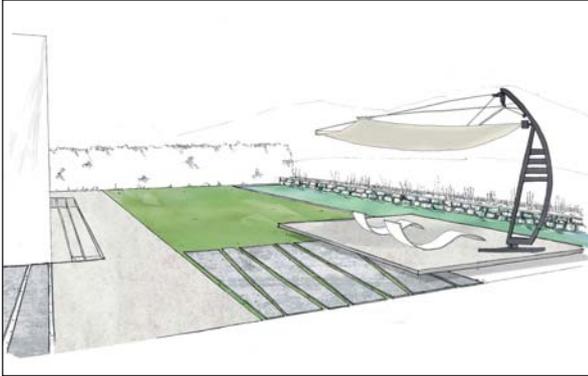


Vous êtes également très impliqué dans la formation et le perfectionnement professionnel. Pouvez-vous nous en dire davantage?

Nous collaborons activement avec l'Office de la formation professionnelle et continue (OFPC) et avec le centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier (CFPNE) afin de garantir une formation initiale de qualité. Depuis la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle, nous organisons tous les cours interentreprises (CIE) par le biais de l'Association CIE Jardin Suisse-Genève, dont le président est le même que la section genevoise de Jardin Suisse. Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage, nous venons de signer un bail pour une parcelle à Meyrin destinée à la taille d'arbustes à fleurs. Nous cherchons également en partenariat avec le CFPNE de Lullier une parcelle aux alentours de Meinier pour les pépiniéristes. Promouvoir la formation ne pouvant se faire sans entreprises formatrices, nous incitons nos membres à accueillir des jeunes par le biais d'une prime d'encouragement à l'apprentissage. Si de manière générale, le nombre de demandes d'apprentissage prouve qu'il y a encore des vocations, nous déplorons depuis quelques années un taux d'échec trop élevé chez nos apprentis. Pour remédier à cela, nous envisageons la possibilité de mettre en place un examen avant l'entrée en formation, comme cela se fait déjà dans d'autres cantons.

Au niveau de la formation continue, nous avons participé activement à la mise sur pied au niveau romand de la formation supérieure menant au brevet de contremaître jardinier et à la maîtrise. Nous organisons également un certain nombre de cours annuels de perfectionnement. Une manière de rendre les entreprises du secteur plus efficaces et compétitives.





Quels sont les principaux défis auxquels doivent faire face vos entreprises aujourd'hui?

Le plus gros problème reste la concurrence déloyale, constituée tant par le travail au noir, par des entreprises non signataires de la convention collective de travail qui ne respectent pas les conditions minimales de travail et de salaire que par des entreprises dirigées par des personnes sans qualifications et qui cassent les prix sur le marché.

Une situation d'autant plus difficile que sur le plan interne, le rythme de travail a changé. Les réserves de travail se résorbent de plus en plus et les entreprises, afin de s'assurer un volume de travail, sont souvent contraintes de revoir leurs prix à la baisse, alors même que les salaires, les coûts des matériaux et du carburants augmentent.

Pour faire face, nous devons valoriser nos métiers et les professionnelles qui les exercent dans les règles de l'art. Eux seuls ont les compétences, la formation et l'expérience pour assurer un travail de qualité. Une logique que doit intégrer le client potentiel au-delà de la simple logique du prix.

Quelles sont dès lors vos pistes de réflexion pour assurer une saine concurrence?

Il faut tout d'abord aboutir à la mise en place d'une convention collective étendue, ce qui nous permettrait d'intensifier les contrôles sur les chantiers via notre commission paritaire des parcs et jardins (CPPJ) et ses inspecteurs. Nous avons également travaillé en partenariat avec le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) de M. Luc Barthassat, ancien paysagiste, à la mise en place d'une délégation par l'État à des entreprises reconnues de la réalisation et du suivi des travaux compensatoires issus des décisions d'abatage (principe d'un arbre planté pour un arbre abattu). Dans le cas des marchés publics, nous collaborons avec le DALE afin de rendre plus transparents les critères d'adjudications des marchés.

Jardin Suisse
Genève

JardinSuisse - Genève

Rue de Saint-Jean 98 • Case postale 5278
1211 Genève 11

Secrétaire patronale: Nathalie Bloch
Tél. +41 58 715 32 09 • Fax +41 58 715 32 19
nathalie.bloch@fer-ge.ch
www.jardinsuisse-geneve.ch